

Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/ contremaîtresses en mécanique



Les entrepreneurs et les entrepreneuses ainsi que les contremaîtres et les contremaîtresses en mécanique surveillent les activités et supervisent les opérations des travailleurs et des travailleuses dans des établissements d'entretien mécanique. Les titulaires travaillent avec les technologies des transports et de la logistique, notamment dans des avions, des trains, des automobiles et dans l'équipement lourd. Au-delà des connaissances dans leur spécialisation mécanique, ces personnes possèdent des aptitudes pour la gestion des ressources humaines, la conception ainsi que l'administration des affaires. Ces compétences et ce savoir trouvent aussi leur application en supervision dans des établissements d'entretien, de fabrication et de logistique.

Compétences

Les compétences s'acquièrent par la formation et l'expérience — elles sont pratiques. Voici les compétences essentielles que les titulaires utilisent dans le cadre de leur travail :

1. Surveillance
2. Gestion des ressources en personnel
3. Gestion du temps
4. Coordination
5. Expression orale

Tâches

Les tâches sont affectées aux membres d'un groupe professionnel dans le cadre de leur travail quotidien. Voici les tâches que les titulaires ont à accomplir le plus régulièrement :

1. Réaliser des diagrammes de construction ou d'installation
2. Planifier la construction, l'installation ou les réparations
3. Former le personnel à la construction ou à l'extraction
4. Réparer du matériel électrique
5. Mettre à jour les connaissances et les compétences liées au travail

Connaissances techniques

Les connaissances consistent en la compréhension de la théorie et de l'utilité des outils modernes dans un milieu de travail. Les outils qui suivent sont utilisés régulièrement par les titulaires :

1. Logiciels de planification des ressources d'entreprise
2. Logiciels de conception assistée par ordinateur
3. Logiciels de contrôle industriel
4. Logiciels de comptabilité
5. Progiciels de bureau

Capacités

Les capacités font référence aux facultés innées qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses d'accomplir des tâches et de réaliser des activités. Voici les capacités les plus importantes des titulaires :

1. Réponse aux problèmes
2. Vision de près
3. Raisonnement inductif et déductif
4. Ordonnement de l'information
5. Dextérité digitale

Les matrices de transférabilité des compétences de l'Initiative FOCAL permettent d'analyser la possibilité pour un professionnel ou une professionnelle d'apporter ses **compétences**, ses **connaissances techniques**, ses **tâches** et ses **capacités** dans une multitude d'autres professions en fonction de leurs similitudes comme l'indique la base de données d'O*NET OnLine. Elles visent à montrer aux travailleurs et aux travailleuses comment tirer parti de leurs compétences quand vient le temps de changer de profession, de planifier un cheminement de carrière ou de passer à une autre industrie. Elles aident également les responsables de politiques ainsi que les enseignants et les enseignantes à prendre en compte l'évolution des compétences et des débouchés pour ceux et celles qui viennent grossir l'effectif d'industries en croissance. Les employeurs peuvent aussi utiliser cet outil pour recycler ou relever les compétences des travailleurs et des travailleuses afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre ainsi que d'atténuer les problèmes d'embauche et de formation.

Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique

Occupations	Compétences	Connaissances techniques	Tâches	Capacités	Total
Directeurs/directrices des services d'utilité publique	78%	93%	26%	84%	70%
Entrepren(eurs/euses) et contremaîtr(es/esses) en électricité et en télécommunications	92%	64%	19%	83%	65%
Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains	87%	71%	12%	85%	64%
Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	86%	71%	12%	85%	64%
Surveillant(s/es) dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	85%	64%	19%	83%	63%
Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	77%	71%	20%	84%	63%
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en tuyauterie	83%	57%	17%	87%	61%
Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire	79%	79%	6%	79%	61%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	78%	64%	12%	84%	60%
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	80%	64%	0%	87%	58%
Directeurs/directrices de la fabrication	76%	64%	0%	87%	57%
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	66%	79%	0%	83%	57%
Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses	60%	79%	0%	83%	56%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	73%	71%	0%	74%	55%
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	68%	36%	6%	82%	48%

Après avoir analysé plus de 2 600 compétences, connaissances techniques, tâches et capacités dans chacune des 500 professions définies par la Classification nationale des professions (CNP), une matrice de transférabilité des compétences des entrepreneurs et entrepreneuses ainsi que des contremaîtres et contremaîtresses en mécanique est formée. Dans la matrice ci-dessus, une note élevée est surlignée en vert et indique le potentiel élevé de transférabilité d'une qualité d'une profession à celle des titulaires. Les qualités peu ou pas transférables sont indiquées en rouge. Les titulaires peuvent raisonnablement passer à un autre poste de supervision ou d'entrepreneuriat, dans des domaines allant de la fabrication à l'extraction des ressources, en passant par l'entretien paysager et les télécommunications. On constate également que ces personnes peuvent passer de la supervision des gens de métier et des activités manufacturières à celle de la chaîne d'approvisionnement et des horaires. C'est la mobilité ascendante qui est la plus importante : la gestion des services d'utilité publique étant la plus étroitement liée à la supervision en mécanique. On observe enfin une transférabilité avec des postes de technologue et de technicien ou de technicienne, à condition que les candidats et les candidates suivent des études et une formation importantes.

Renseignez-vous sur les nouveautés, les tendances et les nouvelles technologies de l'industrie automobile du Canada à futureautolabourforce.ca/fr. Vous pouvez aussi jeter un œil sur nos publications dans les médias sociaux en suivant ces liens :

[/focalinitiative](https://www.instagram.com/focalinitiative) 

[@FocalInitiative](https://twitter.com/FocalInitiative) 

[/focal-initiative](https://www.linkedin.com/company/focal-initiative) 